

Charte d'éthique et de qualité professionnelle de l'organisme de formation Pascale Charlier

Nous nous engageons à respecter les principes d'éthique et de qualité professionnelle ci-dessous au sein de notre organisme de formation :

Faire preuve de rigueur et de professionnalisme dans l'exercice de notre activité.

Respecter la législation en vigueur dans les différents domaines liés à notre activité.

Consacrer du temps et les moyens nécessaires pour améliorer nos compétences, nos process et notre qualité afin de satisfaire au mieux nos clients.

Développer et favoriser une approche de cocréation et d'intelligence collective avec nos clients et nos stagiaires.

Concevoir et mettre en œuvre des formations sur mesure à partir de l'analyse de la demande du client et ce jusqu'à la validation des acquis.

Évaluer avec le client et le référent handicap de l'entreprise la faisabilité de l'accès à la formation et les compensations individuelles à mettre en œuvre pour les stagiaires en situation de handicap.

Appliquer les règles d'hygiènes et de sécurité de la législation en vigueur.

Veiller à l'engagement des participants tout au long de la formation et, en cas d'absence ou d'abandon d'un participant en référer au client.

Maîtriser et développer un éventail de méthodes et moyens pédagogiques notamment en lien avec l'évolution de la société, l'interactivité et la digitalisation.

Apporter des réponses sous 8 jours aux éventuelles réclamations exprimées par nos clients ou stagiaires.

Respecter la confidentialité des missions confiées par nos clients.

Fait à Herblay, le 12 août 2021

Pascale Charlier



Pascale Charlier - Leadership Conscient

5 avenue des Pierges - 95220 Herblay - SIRET : 53978900800015
Tel. : +33 (0)6.07.85.45.94 pascale@leadership-conscient.com
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 95 05963 95
auprès du préfet de la région Ile de France.

